



Mars 2025

Le Gabriellois

Maire

Gilles DesRosiers

Conseillères et conseillers

Siège no 1

Gilles Ouellet

Siège no 2

Marilyne Lévesque

Siège no 3

Stéphanie Bard

Siège no 4

Francine Bard

Siège no 5

Gabriel D'Anjou

Siège no 6

Danielle D'Anjou

Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne

Directrice gén. et greffière-trés.

Micheline Lavoie

Greffière-trésorière adjointe

Marie-Claude Lavoie

Agente de développement

Daniel Lizotte

Tommy Sylvain

Voirie

Jean-Pierre Lévesque

Station d'épuration

Courriel


info@stgabrielkam.ca

Site Internet

www.saintgabrielalemant.qc.ca

Téléphone / fax

418-852-2801 / 418-852-3390

Suivez-nous sur 

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h

(sur rendez-vous seulement)



Un énorme merci à :

- * Pierre Dionne pour la préparation de la glissade
- * Steve Ouellet pour la préparation du site
- * Mathieu Larocque pour les remontées en « wagon »
- * Alain Ouellet pour le prêt de la « wagon »
- * Les bénévoles : Francine, Claudine et Danny



Partie de sucre au Parc Garneau

Dimanche 16 mars, à partir de 13 h 30

Activité gratuite pour toute la famille

Breuvage disponible sur place

Gracieuseté du Comité des loisirs

Apportez votre monnaie! La banque pour financer les activités de l'école sera bien en vue!

Annulée en cas de manque de neige ou de mauvaise température.



Ouverture de la patinoire

Lundi au vendredi : de 18 h à 21 h

Samedi : de 13 h à 16 h ET 18 h à 21 h

Dimanche : de 13 h à 16 h ET 18 h à 21 h

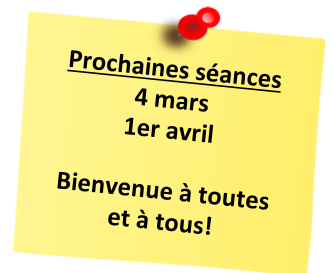
Pendant la semaine de relâche

Le local des jeunes sera ouvert de 13 h à 16 h ET de 18 h à 21 h, même si la patinoire est fermée.

Résumé de la séance ordinaire du conseil du 4 février 2025 (à approuver à la séance du 4 mars)

Le conseil :

- A approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025.
- A accepté le dépôt d'une déclaration d'intérêts pécuniaires d'un élu.
- A accepté que les procureurs de la Cour municipale de Ville de La Pocatière soient autorisés à délivrer, pour et au nom de la Municipalité, des constats d'infraction pour toutes infractions à un règlement municipal, à toute loi ou règlement provincial relevant de la compétence de cette dernière.
- A approuvé la liste des comptes à payer au 31 janvier 2025, pour un montant total de 153 970,82\$.
- A retenu les demandes de don suivantes : Société Arthrite Canada, pour sa campagne de soutien 2025, pour un montant de 50 \$; Comité des répondants de l'Escadron 761, région du Kamouraska, pour un montant de 50 \$.
- A autorisé le renouvellement de notre carte de membre en soutien au Centre prévention suicide du KRTB, au montant de 10 \$, ainsi qu'un don de 90 \$, pour un montant total de 100 \$.
- A autorisé le remboursement d'une partie des frais mensuels du cellulaire du maire, pour un montant de 25 \$/mois.
- A autorisé la d.g. à procéder aux appels d'offres nécessaires au Programme de mise aux normes des installations septiques et des puits artésiens pour les travaux de 2025.
- A adopté le Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables, avec certaines conditions.
- A proclamé la journée du 13 mars 2025 « Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ».
- A déposé un avis de motion à l'effet qu'il sera soumis, lors d'une prochaine séance, le Règlement no 41-25 sur la tarification des services en urbanisme.
- A adopté le Règlement no 35-25 relatif à la prévention des incendies.
- A adopté le rapport annuel d'activités 2025 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest.



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables

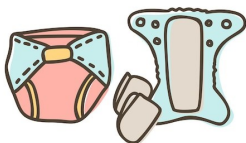
Afin d'aider les familles à réduire leur production de déchets générés par les couches jetables et dans un souci de protection de l'environnement, la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant s'est dotée d'un programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables. Le programme consiste en une aide financière accordée aux citoyens pour le remboursement de 50 % du coût d'achat, avant taxes, jusqu'à concurrence de 200 \$.

Modalités

- Une seule aide financière par famille.
- L'enfant doit être âgé de moins d'un (1) an au moment de la demande.
- La personne qui fait la demande doit être le parent ou un tuteur légal, et elle doit résider sur le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant.
- Le formulaire de demande doit être déposé au bureau municipal dans un délai de soixante (60) jours de la date d'achat.



Pour bénéficier du présent programme, toute personne devra faire la preuve de son admissibilité en fournissant les documents requis au soutien de la demande :



- ⇒ Formulaire de demande de remboursement
- ⇒ Facture originale
- ⇒ Preuve de résidence (ex. : bail, compte de taxes, permis de conduire)
- ⇒ Preuve de naissance de l'enfant

Factures de 2 000 \$, qui totalisent plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur / Année 2024

| Nom du fournisseur | Montant | Raison |
|-----------------------------------|------------------------|---|
| Ministère de la Sécurité publique | 38 746.00 \$ | Sûreté du Québec |
| Régie des matières résiduelles | 55 831.00 \$ | Collecte des matières résiduelles |
| C.G. Thériault | 227 064.53 \$ | Programme de mise aux normes des installations septiques |
| MRC de Kamouraska | 85 372.00 \$ | Quotes-parts |
| MRC de Kamouraska | 24 868.00 \$ | Inspection régionale |
| Jean- Luc Rivard et fils | 26 702.74 \$ | Entretien routes et fossés |
| Jean- Luc Rivard et fils | 63 075.42 \$ | Programme de mise aux normes des installations septiques |
| Épur'eau | 37 740.55 \$ | Programme de mise aux normes des installations septiques |
| Premier Tech | 87 095.09 \$ | Programme de mise aux normes des installations septiques |
| Bruser | 36 159.65 \$ | Mise aux normes des étangs aérés |
| Finition MCL | 68 887.87 \$ | Travaux de rénovations local des jeunes, local au parc Garneau, usine de traitement des eaux usées, centre communautaire. |
| Transport Pierre Dionne | 121 599.66 \$ | Déneigement |
| Transport Pierre Dionne | 15 981.53 \$ | Branchements au réseau d'égout |
| Transport Pierre Dionne | 227 940.52 \$ | Programme de mise aux normes des installations septiques |
| Régie incendie du Kam-Ouest | 56 917.82 \$ | Service de protection incendie |
| FCL Ventilation | 34 848.92 \$ | Peinture des locaux et hotte de cuisine commerciale |
| Camionnage Alain Benoit | 34 929.40 \$ | Vidange des fosses septiques |
| Pavage Cabano | 40 469.74 \$ | Asphaltage |
| | 1 284 230.44 \$ | |

RÈGLEMENT NO 35-25 RELATIF À LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC exige que toute municipalité de son territoire adopte un règlement relatif à la prévention incendie et procède à une réévaluation constante de celui-ci en fonction des statistiques des incendies et des problématiques rencontrées.

Il y avait lieu de procéder à une refonte dudit règlement afin d'assurer davantage la sécurité des citoyens et d'encadrer des pratiques à risque. La Régie intermunicipale en protection incendie a donc mis à jour le règlement sur la prévention des incendies et la Municipalité l'a adopté le 4 février.

Le Règlement no 35-25 relatif à la prévention des incendies abroge ainsi tout autre règlement de la municipalité s'appliquant à l'objet de ce règlement.

Vous pouvez prendre connaissance de ce règlement sur le site web de la municipalité. Des copies de ce règlement sont également disponibles sur demande au bureau municipal.

Redonnez le cachet ancien à votre maison

La MRC de Kamouraska met en place un projet pilote pour financer une dizaine d'esquisses pour redonner le caractère patrimonial à des maisons anciennes. Voici un exemple de projet réalisé.



Avant



Après : nouvelle galerie et agrandissement

- Les esquisses sont réalisées par un professionnel en architecture.
- Elles visent des travaux extérieurs sur des maisons construites avant 1950 environ.
- Pour participer, envoyez une photo à l'adresse ci-dessous et indiquez les travaux souhaités.
- Si votre projet est retenu, vous devrez défrayer 10% du coût de l'esquisse (soit 100\$ à payer) et accepter que l'esquisse soit diffusée.
- Pour informations jmaquire@mrckamouraska.com ou 418 492-1660 poste 242

Faites vites si cela vous intéresse !

Il est possible d'utiliser des matériaux contemporains en choisissant les bons éléments.



AVIS IMPORTANT — DÉNEIGEMENT

Vous constatez un bris sur votre propriété à cause du déneigement?

Envoyez un message à
info@stgabrielkam.ca,
par Messenger

ou appelez-nous au 418-852-2801.

Pour les propriétés de la rue Lavoie,
contactez le MTQ au 418-492-6325.

**DATE LIMITE POUR LES
RÉCLAMATIONS : 18 AVRIL**



Avis : Effet de Gel

Arrêt du traitement des demandes de permis

Du 1^{er} mars au 24 avril 2025
(sujet à changement)

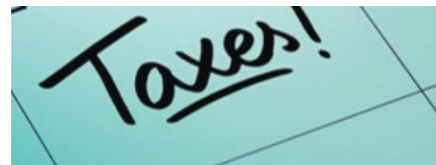
Dans le cadre du processus de révision de son plan d'urbanisme et de ses règlements et conformément aux exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant veut informer la population qu'il y aura un effet de gel sur les demandes de permis à compter de la fin février, et ce, jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation prévue au courant du printemps.

L'effet de gel signifie que durant cette période, aucun permis ne peut être légalement délivré par l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

Seules les demandes de permis complètes et conformes déposées au plus tard le **14 février 2025** seront traitées avant le début de l'effet de gel et ce, dans les délais habituels.

Merci de votre compréhension

Votre service d'inspection.



PROCHAIN VERSEMENT

17 MARS



Photo gagnante du thème hiver : Christian Milliard

**CONCOURS DE PHOTO
THÈME : PRINTEMPS**

Date de tombée : 15 mai
Publication de la photo :
Du 22 mai au 1er juin

Spécifications

Photos originales seulement
Doivent être prises à Saint-Gabriel
Doivent être HORIZONTALES
Dimensions : 820 x 213 pixels

IMPORTANT
Si la photo est trop petite,
nous la publierons sur le fil
d'actualité seulement. Merci.

Limite de 3 photos par personne

Les envoyer par Messenger via la page Facebook de la municipalité
ou à info@stgabrielkam.ca



L'équipe de **JE COLLATIONNE** exprime toute sa sincère gratitude aux membres du club des **Chevaliers de Colomb (conseil 10086) de Saint-Pacôme et Saint-Gabriel** qui ont offert un soutien essentiel par un don de 1 100 \$ au programme de collations saines. Les élèves de six écoles primaires de la région, soit Rivière-Ouelle, St-Pacôme, St-Gabriel, St-Denis-De La Bouteillerie, St-Philippe et Kamouraska, reçoivent un produit laitier et une barre de céréales quotidiennement tout au long de l'année scolaire.



RAPPEL | Rien d'autre que des batteries ne doit se trouver dans les sacs que vous déposez dans les boîtes de récupération de batteries.

Aussi, il est important d'isoler les bornes en mettant du papier collant aux deux extrémités.



Comment protéger les bornes

Option 1 : Scotchez les bornes

- Couvrez les bornes avec du ruban adhésif transparent, du scotch ou du ruban isolant.
- Assurez-vous de ne pas couvrir le nom de la marque ou la chimie sur l'étiquette



ÉTAPE 1

Déterminer quels sont mes médicaments qui sont périmés ou non utilisés.

ÉTAPE 2

Vider les médicaments dans un sac transparent. Laisser les liquides et les crèmes dans leur contenant d'origine. Retirer toutes les informations personnelles.

ÉTAPE 3

Apporter les médicaments à la pharmacie UNIPRIX de La Pocatière.



Suivez-nous sur
Facebook
Municipalité
Saint-Gabriel
Lalemant

Malgré un travail de correction important, il se peut que des coquilles se soient glissées dans les textes.

Veillez nous en excuser.

Prochain journal : 28 mars 2025
Date de tombée : 20 mars 2025

Envoyez vos articles à info@stgabrielkam.ca, par Messenger ou par téléphone au 418-852-2801

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA · BERNARDGENEREUX.CA · 1-855-881-9876

LE CLUB DES 50 ANS +

Bonne fête aux membres suivants :

13 mars Raymonde Lévesque 21 mars Marcel Charest
15 mars Jeanne Lévesque 22 mars Rose-Alice Chenard
17 mars Céline Francoeur 22 mars Ghislaine Lévesque
18 mars Suzanne Roussel 23 mars Mariette Lizotte
19 mars Wildy Lévesque



BINGO — Tous les mercredis,
à compter de 13 h 30.



LE COMITÉ DES LOISIRS

Montants remis dans le milieu en 2024

180,00 \$ Futon pour le local des jeunes
250,00 \$ Partie de sucre
400,00 \$ Module de jeux du Parc Garneau
460,00 \$ Inauguration du module de jeux
 Dîner hot-dog
1 000,00 \$ Matériel didactique pour les
 élèves de l'école
 Ramassage de canettes et bouteilles
722,00 \$ Fabrique de Saint-Gabriel
 BBQ de la fête du Travail
1 581,00 \$ Entretien du terrain de jeux de l'école
 Souper spaghetti
240,00 \$ Sortie cinéma des élèves de l'école

Activités pour 2025

15 février Grande glissade
16 mars Partie de sucre au Parc Garneau
10 mai Poulet BBQ de la fête des Mères
17 mai Ramassage de canettes et bouteilles
 consignées
20-21 juin Tournoi de balle donnée / Bar et
 hot-dog au profit de l'équipe de balle
 donnée l'Armée noire et de l'entretien
 du terrain de jeux de l'école / Feu en
 soirée
6 sept. Souper spaghetti servi par les élus(es)
 avec soirée dansante au profit de
 l'entretien du terrain de jeux de
 l'école
15 nov. Soirée avec Yanick Lavoie
 (souper à déterminer)



Des sacs pour ramasser vos canettes sont disponibles au bureau municipal, au coût de 1 \$ chacun, qui vous sera remboursé si vous en faites don au Comité des loisirs.

LA FABRIQUE VOUS INFORME...

Dimanche 6 mars, 9 h 30 : Messe
Dimanche 16 mars, 9 h 30 : Messe
Dimanche 30 mars, 9 h 30 : Messe



Horaire du bureau : mardi, de 9 h à midi
Téléphone : 418-852-2880
Délégué paroissial : Gaétan Deschênes
Urgence : Louise Boucher, 418-852-2033

À NOTER QU'IL N'Y A PLUS DE CÉLÉBRATIONS DE LA PAROLE, JUSQU'À AVIS CONTRAIRE.

DIVERS



Prochaine rencontre des Fermières

Mardi 11 mars



Tous les lundis, à 13 h 30, au centre communautaire

Inscription et information : Georgette, Nicole et Émilien



Bibliothèque ouverte les mercredis, de 18 h 30 à 20 h

Expositions : Astronomie | Expo sur mesure pour les jeunes

Tél. : 418-852-1563 / Courriel : bibliotheque@stgabrielkam.ca

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



La responsable de la bibliothèque recherche un ou des bénévoles pour la bibliothèque.

Travail en alternance, chacun sa semaine, le mercredi de 18 h 30 à 20 h.

Contactez Danny au 418-852-2001.

UN AGRICULTEUR DE SAINT-GABRIEL LANCE UN CRI DU CŒUR...

Un agriculteur de Saint-Gabriel a perdu deux vaches à cause de canettes qui avaient été jetées dans le bord de ses champs.

L'herbe pousse au travers de la canette et lors de l'ensilage, elle est découpée en petits carrés, impossibles à voir dans le foin. Quand la vache ingère le foin et les morceaux de canette, ça se retrouve dans son estomac et vous pouvez imaginer ce que ça lui fait...

Rapportez vos canettes ou vos bouteilles chez vous, accumulez-les pour les échanger contre de l'argent, déposez-les aux endroits prévus à cette fin ou offrez-les au Comité des loisirs pour le financement des activités de l'école (les sacs sont au coût de 1 \$ au bureau municipal).

Les canettes valent maintenant 10 cents et 20 cents... ça vaut la peine de les garder ou de les donner!



Gregory Charles
Une voix, dix doigts

À l'occasion de son 35^e anniversaire de carrière et avec des milliers de spectacles interactifs à son actif, Gregory Charles, qui a chanté spontanément plus de 13 000 chansons sur scène, vous présente *Une voix, dix doigts*, un spectacle solo, au piano, au cours duquel l'artiste offre les chansons qui l'ont le plus marqué.

Mais ce spectacle n'est pas simplement constitué d'une série de chansons. Gregory, raconteur exceptionnel, allie des histoires savoureuses et des anecdotes personnelles à chacun des trésors de musique qu'il a choisis.

Venez fêter avec lui!

31 mai 2025
20h
Cathédrale
Sainte-Anne de La Pocatière
Billet admission générale : 50\$
Billet VIP : 100\$

POINTS DE VENTE DE BILLETS

- En ligne www.jecollationne.com
- Métro Plus Label de La Pocatière

MUNICIPALITÉS

- Rivière-Ouelle
- St-Philippe-de-Mérid
- St-Pacôme
- Kamouraska
- St-Gabriel-Lalemant

SPECTACLE-BÉNÉFICE

100% des montants amassés par la vente des billets serviront exclusivement à l'achat de collations pour le programme JECOLLATIONNE dans plusieurs écoles du Kamouraska.

JE COLLATIONNE

C'est primaire à l'école

Un ventre plein pour un développement sain!

Pour plus d'informations : info@jecollationne.com ou www.jecollationne.com

ATELIERS OFFERTS PAR LA TRAVERSÉE

6 mars : Le microbiote et la santé mentale

20 mars : Pitch créatif, atelier d'art

Pour information :

418-856-5540 ou vicky@la-traversee.ca



ENSEMBLE
Créer
Dynamiser
Soutenir

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

2025 Mars

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|----------------------------|-------------------------------|---------------------|------------------------------|-------|--------------------|--------|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| | Semaine de relâche | Vidanges | BINGO! | | | |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| | Recyclage | | Séance de conseil | | Compost | |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| Partie de sucre | Toyer! | | BINGO! | | | |
| 23 30 | 24 31 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| | Recyclage | Vidanges | BINGO! | | | |

8 mars : Journée internationale des droits des femmes
 16 mars : Semaine québécoise de la déficience intellectuelle
 20 mars : Journée internationale de la francophonie

SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET

SERVICE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

Récupération de batteries et de lunettes (bureau municipal)
 Service gratuit de cueillette et de destruction de documents confidentiels (bac fermé à clé au bureau municipal)
 Récupération de gallons de peinture (garage mun.)

Centre de prévention du suicide : 418-862-9658

SOS Violence : 1 800-363-9010

Centre de justice de proximité : 1 855-345-7770

La Bouffée d'air du KRTB : 418-862-8580

Centre-Femmes La Passerelle : 418-492-1449

Médiation citoyenne : 418-867-4083

Trans-Apte : 418-308-0956, p. 1

Cormoran : 418-492-5851 Kam-Aide : 418-856-5636

**Les numéros
d'urgence
& numéros utiles**

Ministère des transports : 418-492-6325

André Desjardins (récupération de

gros encombrants) : 418-856-3723